



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 103318

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les problèmes rencontrés par un certain nombre de citoyens pour la réception de la télévision (TNT) par la voie traditionnelle. Ainsi, dans le département de l'Aube, des difficultés de réception du signal émis par le pylône du Mont Moyen affectent très régulièrement le réseau, rendant fréquemment inaccessibles les chaînes de 2 multiplex sur 6, soit 10 chaînes. Il ne se passe pas une journée sans qu'il y ait des coupures intermittentes ou des dégradations du signal sur des multiplex. Le 1er mars 2017, les 3 multiplex ont même été affectés, rendant complètement impossible le visionnage des émissions. Si on prend pour exemple la situation de la commune de Bercenay en Othe, toutes les antennes de la commune sont équipées d'un ampli de 30 dB et au moins 70 % des foyers ont souscrit un abonnement satellite. Outre la mauvaise qualité de réception, les téléspectateurs concernés regrettent vivement qu'il soit si compliqué et apparemment si peu efficace de contacter TDF pour signaler un problème. Or, comme chacun le sait, la télévision occupe une place importante dans le quotidien de nos concitoyens pour qui elle constitue bien souvent une - sinon la seule - ouverture sur le monde. C'est pourquoi il souhaite savoir s'il est envisagé de moderniser et de rénover les émetteurs qui permettent aujourd'hui de diffuser la TNT et l'ensemble des chaînes de télévision accessibles par ce canal, ainsi que de repenser le service clients de TDF pour une meilleure communication entre les utilisateurs et les techniciens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103318

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2163

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)